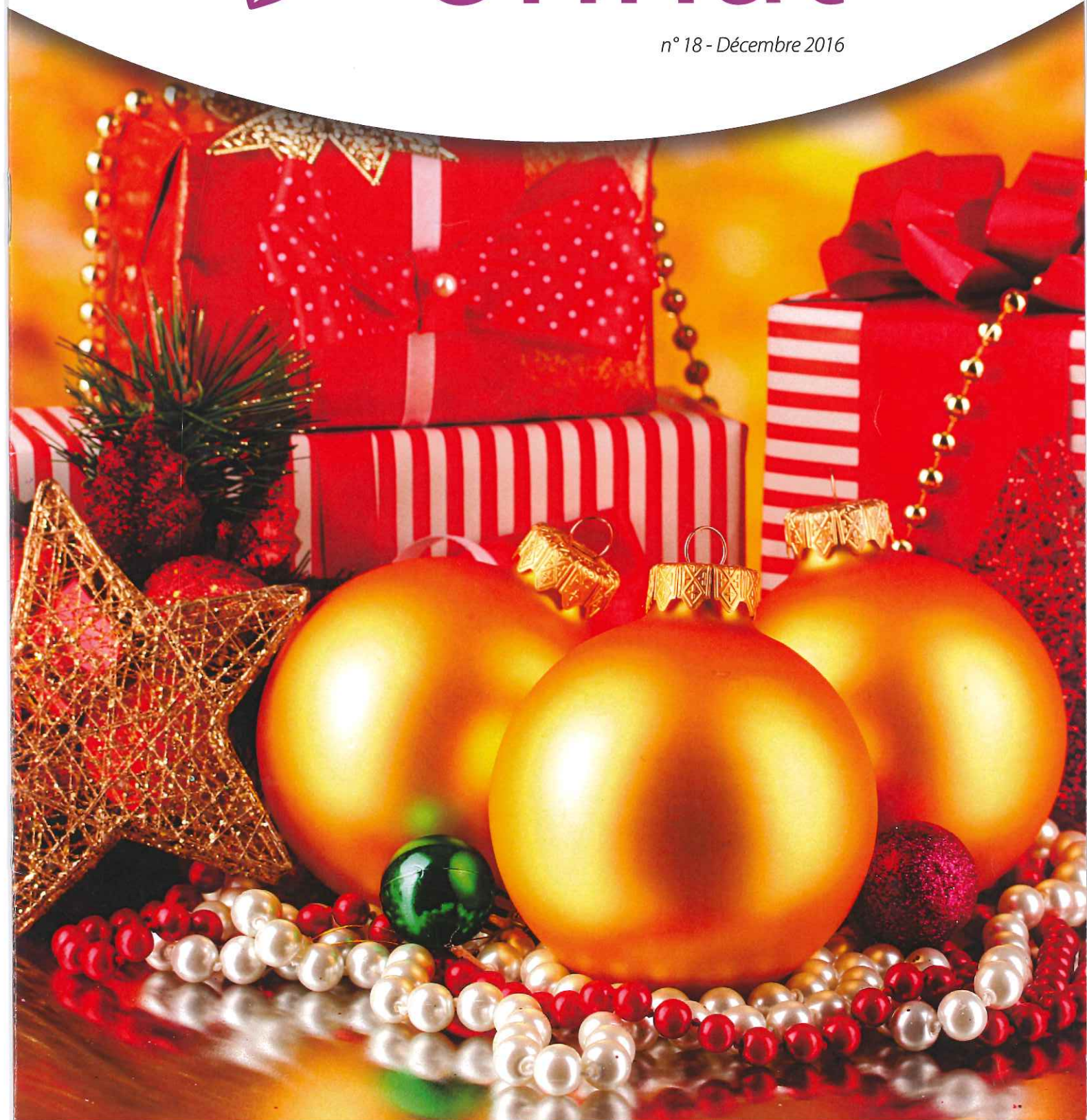


Bulletin municipal Bonnat

n° 18 - Décembre 2016



Sommaire

Mairie
Les écoles

p. 3
p. 7

Les Associations
Bric à Brac

p. 9
p. 21

Les périodes de fin d'année sont toujours propices aux bilans...

L'action de notre équipe municipale peut être évaluée après 2 ans et demi de mandat et c'est la raison pour laquelle je vous livre les éléments suivants :

- Le lotissement est terminé et sa commercialisation débute (12 lots sur 16 restent disponibles à ce jour).
- Un opticien vient de s'installer et est désormais à votre disposition, 13 place de la Fontaine.
- La boucherie-charcuterie-traiteur ré-ouvrira enfin ses portes fin janvier 2017 et c'est Monsieur BLONDEL qui vous accueillera.
- Un commerce de couscous à emporter a ouvert 14, rue Grande sous la houlette de Monsieur LOYSON.
- Une maison de services au public ouvrira à la mairie et se tiendra à votre disposition pour toutes vos démarches administratives auprès de la CAF, de la CPAM, de Pôle emploi, de la CARSAT et de la MSA (pour le moment car d'autres opérateurs vont nous rejoindre).
- Les travaux de rénovation de la place de la promenade sont commencés et dureront environ 4 mois.
- Les travaux de construction des vestiaires au stade débiteront en janvier 2017 et ce nouveau bâtiment sera opérationnel en septembre 2017.

Notre communauté de communes agit également au quotidien et plusieurs projets localisés à Bonnat sont en cours :

- Le complexe sportif sera agrandi afin d'offrir aux associations de nouvelles salles pour de nouvelles pratiques.
- Un ensemble de structures sera implanté à proximité du complexe sportif (skate-park et piste de pumptrack.)
- L'ensemble immobilier du 22 rue Grande sera transformé en un local pour les adolescents (pôle-ado) et un tiers-lieu numérique y sera créé.
- Un projet touristique et économique d'habitat insolite prendra place sur le site de notre ancien camping des devants long l'eau.

Par ailleurs une décision importante a été prise dernièrement par la communauté de communes car une convention a été signée avec une étudiante en 3ème année de médecine à Limoges, permettant de financer ses études grâce à une bourse en l'échange de son installation sur notre territoire comme médecin généraliste à l'issue de sa formation.

Cette liste non exhaustive vous donne une idée de

l'engagement, de l'activité et de la vitalité des salariés et des élus de notre équipe municipale qui œuvrent pour vous au quotidien au sein des différents conseils et syndicats. Je les en remercie chaleureusement ici.

Cependant, le dynamisme reconnu de BONNAT ne repose pas uniquement sur son équipe municipale, d'autres y contribuent grandement.

Notre tissu associatif si riche et si varié, permet de faire briller notre commune au travers de belles organisations telles que la foire du 1er septembre, le tournoi de basket, les randonnées pédestres et cyclistes, le marché de Noël, la fête de la Saint Silvain, les concours de pétanque, les journées patchwork, le festival des fanfares, la fête nationale, la fête de la chasse, etc.

Ces rendez-vous incontournables ainsi que de nombreuses autres manifestations rythment l'année et offrent à tous des animations diverses et de qualité.

La vie économique locale participe bien évidemment à ce dynamisme. En effet nos entreprises, nos commerçants et nos artisans vous proposent leurs services et méritent toute votre confiance. Les faire travailler, c'est soutenir l'emploi local, c'est faire vivre notre commune, c'est donc bon pour tout le monde.

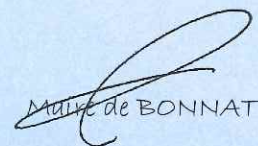
Avançons tous dans le même sens, soutenons BONNAT!

Achetez local, participons aux organisations de nos associations, rencontrons-nous, échangeons nos points de vue, agissons et nous pourrions être très fiers de notre commune et très heureux d'y vivre!

Je souhaite enfin que vous puissiez tous vous retrouver en famille afin de partager ces instants si importants que sont les fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël et bonne année 2017 à chacun de vous !

Philippe CHAVANT



Maire de BONNAT



Sabine LEBON et Roland CREPIAT ont démissionné de leurs fonctions pour des raisons personnelles. Qu'ils soient ici remerciés pour leur implication dans la vie de notre commune. Deux nouveaux conseillers ont donc rejoint l'équipe. Ce sont les deux candidats inscrits sur la liste des dernières élections.

Bienvenue à Brigitte SOTTEAU et à Jean-Claude BRISSET !

Le nouveau bureau est composé de :

Maire : Philippe CHAVANT

1^{er} adjoint : Daniel PETITJEAN chargé de l'administration générale, des travaux, de l'urbanisme, de la voirie et du personnel.

2^{ème} adjoint : Céline DARVENNE chargée de la politique sociale, du commerce, de l'économie et du logement.

3^{ème} adjoint : Nadine AUGER chargée de la communication et de la culture.

4^{ème} adjoint : Alain MORET chargé du budget et des finances.

Infos Utiles



Mairie

Place de la Fontaine - 23220 BONNAT

Téléphone : 05 55 62 10 38 - E-Mail : mairie-de-bonnat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h00 / 12h00 & 13h00 / 16h00

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Merci de contacter le secrétariat 24 heures avant.

Nouveauté : SITE INTERNET de la mairie.

Vous pouvez le consulter, à l'adresse suivante : paysdegueret.info/bonnat

C'est un nouveau service à la population qui donne des informations sur la collectivité.

Maison de services au public (MSAP)

La Maison de services au public permet, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

➤ Grâce à La Maison de services au public vous pouvez :

➤ Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre,

➤ Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,

➤ Être accompagné :

- Pour effectuer vos démarches en ligne,
- Pour obtenir un formulaire et sa notice,
- Pour vous aider à constituer un dossier,

➤ Suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet,



➤ Obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration.

Nos partenaires :

La CAF / Le Pôle Emploi / La CPAM

La CARSAT / La MSA

Pour les permanences du conciliateur de justice, de l'architecte, de l'habitat et de l'assistante sociale contacter La Maison de services au public.

Ouverture dès le 2 janvier 2017

A la mairie de Bonnat

Horaires : du lundi au vendredi :
8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Qu'est ce qu'un CTMA (Contrat territorial Milieux Aquatiques).

Contexte :

Le principe de « bon état écologique » est une obligation européenne que nous devons respecter rapidement (2015, 2021, 2027 en fonction de l'état initial). Ce bon état écologique regroupe plusieurs facteurs qu'il nous faut régler pour le bien de tous.

Définition et objectif d'un CTMA :

Contrat entre une collectivité et des financeurs (Agence de l'eau, Région et Département) ayant pour but de développer un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, pour maintenir le bon état écologique ou corriger les altérations identifiées. Par exemple, les actions peuvent porter sur :

- L'entretien ou la restauration du lit du cours d'eau et des berges.
- La continuité écologique (libre circulation de l'eau, des sédiments et des poissons).
- La gestion des embâcles, de la ripisylve (végétation de bord de cours d'eau) et des berges.

Le contrat territorial préparé entre le Sivom de Boussac Châtelus-Malvaleix, le SIARCA, la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces, la Commune de St Dizier la Tour, et l'agence de l'eau Loire-Bretagne associe la Région Aquitaine Limousin Poitou

Charentes, le Département de la Creuse, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Creuse.

Les signataires du contrat ont pour objectif de restaurer ou maintenir le bon état écologique des eaux sur le bassin versant de la Petite Creuse et de travailler en lien direct avec les usagers et les riverains.

Pour cela, ils sont convenus d'un programme d'action pour les cinq prochaines années. Les actions porteront en particulier sur :

La restauration de la végétation rivulaire des cours d'eau,

- L'enlèvement des encombres
- la protection des berges et la limitation de l'impact de l'élevage (en lien direct avec les exploitations agricoles),
- la Protection des zones humides.

Leur coût prévisionnel est évalué à 1 795 000 euros qui seront pris en charge à 60 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 10 % par la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, 10 % par le Département de la Creuse. La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Creuse apportera également son concours technique et financier à la réalisation de ce programme.

2016, la première année de travaux en collaboration avec les exploitants.

Cinq cours d'eau du bassin versant de la Petite



Creuse ont fait l'objet d'actions. Le ruisseau de Fayolle, le ruisseau du Bérour, la Rochette, le ruisseau de la roche et Champeix. Tous ces cours d'eau n'ont pas été traités de la même manière, soit car peu de travaux étaient nécessaires, soit car nous n'avons pas trouvé de terrain d'entente avec les exploitants.

En effet, chaque action ou aménagement est concerté avec l'utilisateur principal et le gestionnaire. Le but étant d'être dans une notion de "gagnant gagnant". Grâce à une collaboration étroite avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse et du GDAR de la Petite Creuse, nous avons pour but de travailler main dans la main avec le monde agricole, principal gestionnaire des bords de cours d'eau sur notre territoire.

En 2016, nous auront réalisé la restauration de plus de :

- 14 km de berges de cours d'eau et enlèvement d'encombres.
- des clôtures adaptées à la pratique agricole
- plus de 30 aménagements pour la traversée ou l'abreuvement des animaux.

Sur la photo, un passage à gué permettant l'abreuvement et la traversée des animaux ponctuellement. La clôture électrique déportée sera posé ultérieurement.

2017, année 2 du programme.

En 2017, les cours d'eau sélectionnés sont : le ruisseau de "chez Pendu", le ruisseau du "Cluzeau", les ruisseaux de Coudanne et Poirier, le ruisseau de "Château Chevrier".

En début 2017, tous les propriétaires et exploitants des rives de ces cours d'eau seront contactés pour élaborer en concertation un plan d'action adapté aux pratiques et surtout respectueuse du milieu aquatique.

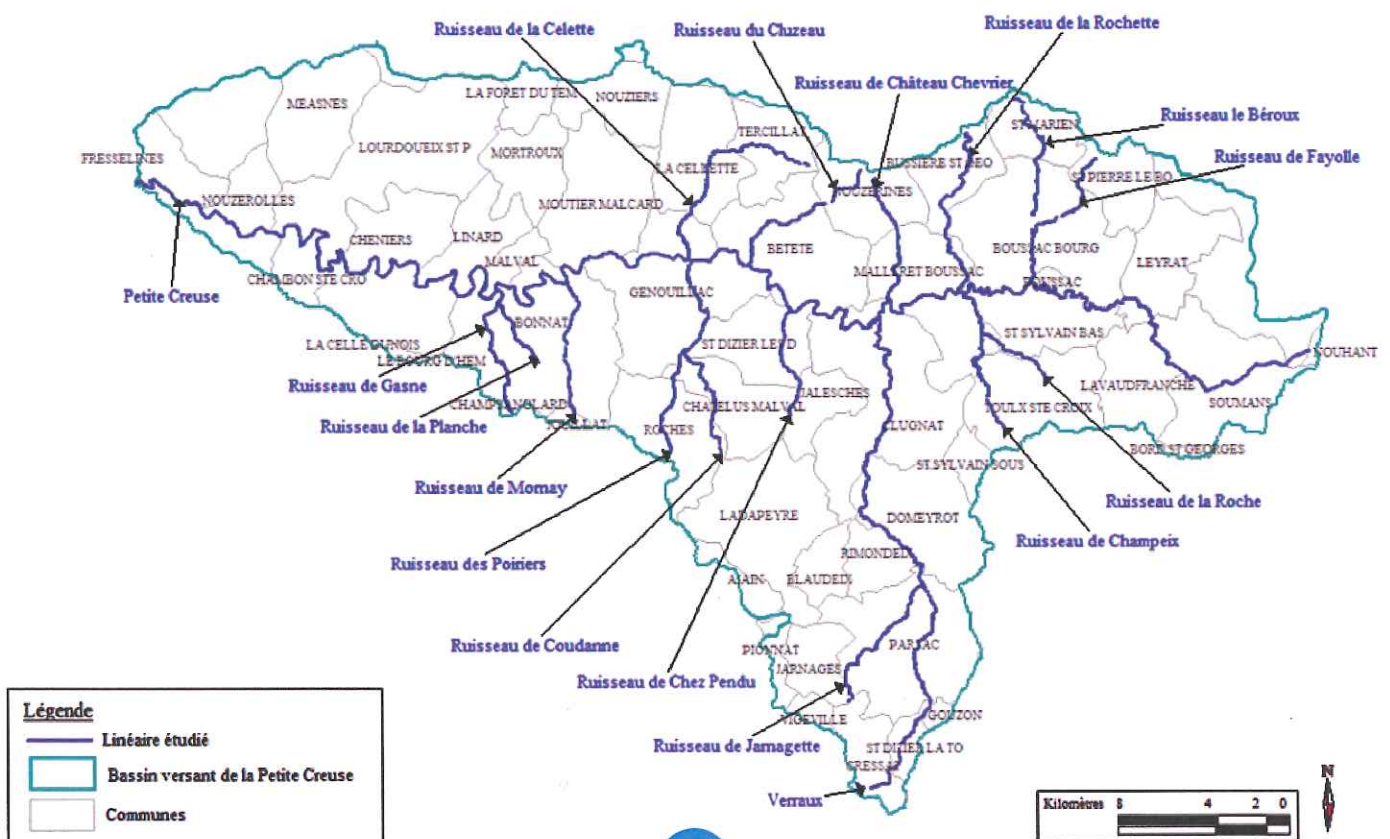
Pour toute information complémentaire ou question sur des actions sur les milieux aquatiques.

Personne à contacter :

Julien Lemesle, Technicien Rivière
06 32 35 87 11.



Localisation des cours d'eau de l'étude dans le bassin versant de la Petite Creuse



Collège Marc Bloch

6 chemin de ronde 23220 BONNAT
Tél : 05 55 62 12 94
Principal : Monsieur Ajété WILSON

Garderie

Pour tous renseignements concernant les horaires et les tarifs, s'adresser à la responsable Joëlle MAGNAVAL : 05 55 62 17 28

École maternelle

Chemin de ronde 23220 BONNAT
Tél : 05 55 81 20 95
Directrice : Madame Fabienne SAVIGNON.

L'école maternelle de BONNAT, agrandie d'une salle de classe, accueille cette année 52 élèves :

- 20 élèves de Grande Section, pris en charge par Anne BOUCHET – BONNAUD et Yoann BARRET ;
- 16 élèves de Moyenne Section encadrés par Fabienne SAVIGNON et Amélie AURICOMBE ;
- 4 élèves de Toute Petite Section et 12 élèves de Petite Section sous l'autorité de Laura DUPUIS.

De nouveaux élèves devraient faire leur rentrée en janvier 2017.

L'équipe enseignante est secondée par Mmes Jamie CATINAT et Anne – Marie RUIZ (ATSEM), Mme Maria PILAT et Mlle Sabrina TIREL. L'entretien des locaux est assuré par M^{me} Isabelle RAPINAT. L'équipe de l'école maternelle reconduit ses projets : visites du musée La Sénatorie à GUERET, participation à «Ecole et cinéma», cycle «natation» pour les élèves de Grande Section, visites aux résidents de la maison de retraite de BONNAT, projet «passerelle» pour accueillir les futurs élèves, travail sur l'environnement avec le CPIE, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, rencontres avec les écoles du secteur (CHENIERS, LOURDOUEIX ST PIERRE, MOUTIER MALCARD).

L'équipe profite de cet article pour remercier le Conseil Syndical du SIVU des Écoles, la Municipalité de BONNAT, les secrétaires et les Employés Communaux sans oublier Nathalie, la bibliothécaire, pour l'aide qu'ils lui apportent tout au long de l'année et pour tout ce qu'ils mettent en oeuvre pour l'école maternelle.

Fabienne SAVIGNON, Directrice

École élémentaire



12 rue George Sand 23220 BONNAT

Tél. 05 55 62 17 28

Directeur : Monsieur Philippe CHAVANT

La rentrée scolaire s'est bien déroulée à l'école élémentaire. Les 5 classes sont bien remplies car 108 élèves sont inscrits pour cette année scolaire 2016/2017. C'est d'ailleurs le record pour notre école !

Souhaitons-leur une bonne année, riche en expériences et en apprentissages !

Notre équipe :

CP : Mme Valérie GAUTHIER

CE1 : Mme Christa CHICOT

CE2 : M. Laurent LAFAYE

CM1 : Mme Mélody BRAMI-AGABRIEL

CM2 : Mrs Yoann BARRET et M. Philippe CHAVANT (Directeur)

Auxiliaires : Mmes Aurélie PEDARD et Catherine FOURNIER

Pour le Sivu : Mmes Joëlle MAGNAVAL, Maria PILAT, Sabrina TIREL, Amandine CHEVE



Anciens Combattants : La mémoire se transmet pour l'histoire



Cérémonie commémorative
du 19 mars 1962.
« Cessez le feu de la Guerre
d'Algérie »



8 Mai 2016
Cérémonie au Monument
aux Morts
71^{ème} anniversaire de la fin de la
2^{ème} Guerre Mondiale
(8 Mai 1945)



Algérie
Souvenir.... 1958
Rencontre d'une famille Kabyle
dans le Djundjura (Grande
Kabylie)
(Mais où sont les hommes ?)

Fnaca : Les héritiers du souvenir

Sur une initiative de Philippe CHAVANT, Maire de Bonnat et directeur de l'école élémentaire, une délégation d'Anciens Combattants FNACA composée de H. Tixier, président départemental, Jacques Dabert, président du comité de Bonnat et responsable du GAJE 23, R. Legal, H. Wautier, J.C Jourdain, s'est déplacée pour transmettre la mémoire de ces « évènements ». Les questions des jeunes élèves furent très pertinentes et ils ont été sensibles au témoignage des Anciens Combattants qui avaient vécu ces évènements douloureux en AFN.

Jacques DABERT



Rencontre avec les élèves de l'école primaire en juin 2015.



Rencontre avec les élèves de l'école primaire en juin 2016.

2017 : Une année importante pour la Fanfare

Plus besoin de se présenter, vous avez tous déjà croisé notre groupe au moins une fois.

Nous venons de terminer la période estivale au cours de laquelle nous avons encore été sollicités dans de nombreux départements voisins.

Au lendemain de notre assemblée générale annuelle, on peut dire que notre association se porte bien. Nous devrions même intégrer de nouveaux éléments issus de notre collaboration avec le Conservatoire Emile GOUE qui assure la formation. Ainsi sont dispensés chaque semaine des cours de formation musicale, trompette, clarinette, saxophone, flûte, piano et batterie réunissant pas moins de 35 élèves. La relève est assurée.



Pendant les mois d'hiver à venir, l'Entente musicale Bonnat Bussière-Dunoise consacra son temps à travailler un tout nouveau répertoire. Vous pourrez venir le découvrir en avant première le 19 Novembre prochain à 17h en l'église de Bonnat à l'occasion de notre Sainte Cécile traditionnelle.

De même le dimanche 4 décembre, la Fanfare de Bonnat offrira aux bonnachons un concert de Noël assuré par l'ensemble « Éclats de cuivres », toujours en l'église de Bonnat.

L'année 2017 est une année importante pour la Fanfare. En effet, nous allons fêter nos 120 ans d'existence. A cette occasion, les 29 et 30 avril nous organiserons le festival départemental des sociétés de musique de la Creuse à Bonnat.



Nous ne pourrions terminer sans vous remercier, vous, bonnachonnes et bonnachons, sans qui nous n'aurions pas autant de plaisir à nous produire tout au long de l'année. A très bientôt.

Informations et contact

Laurent LAFA YE : 05.55.80.81.94

Serge MOREAU: 05.55.61.92.69

« C'est important, la musique ... La seule chose qui fédère les jeunes gens. Une sorte d'espéranto. »

Françoise Giraud

Les Amis du Tarot

Les amis du tarot se réunissent tous les jeudis soir de 20h00 à 24h00 à la salle du chemin des rondes, derrière la mairie de BONNAT

Le but est d'apprendre à jouer et à perfectionner le jeu du tarot et de passer une soirée conviviale.

Le deuxième jeudi du mois un concours ouvert à tous (membres et non-membres) se déroule au même endroit

Engagement 5€ (redistribution de 95% des mises).

Tous les samedis le club participe à des compétitions régionales en individuel ou en équipes autour de LIMOGES.

En 2015/2016 le club a obtenu 6 titres et 10 podiums.

Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre sont les bienvenues

Renseignements au 05.87.56.40.02 ou au 06.28.08.42.47



Bonnat 'O'Nic

Cette fois parlons de l'autre activité de notre club.

Dimanche 6 novembre 2016 a eu lieu notre 9^{ème} rando nature organisée conjointement avec le Cyclo Club. Le nombre de participants était de 212 marcheurs et 152 vététistes.

Pour la marche 3 circuits étaient proposés 10-14-18 kms.

Chacun a pu apprécier la qualité des circuits et du fléchage. Deux ravitaillements sur le parcours, le premier au Brouillet et le second commun avec les vététistes au Cheveyron, avec le traditionnel barbecue.

Nous pouvons nous féliciter de la réussite de cette manifestation mais rien ne serait possible sans le travail remarquable de nos bénévoles.

En espérant vous donner envie pour l'année prochaine, notez sur vos agendas la date de la 10^{ème} Rando Nature dimanche 5 novembre 2017.



La Présidente
BIGNET Catherine

De fil en aiguille... tisse des liens

Venues des clubs de Guéret, Boussac, St Vaury, La Celle Dunoise, Jouillat, St Sylvain Bellegarde ... 55 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes de Bonnat pour participer à la journée de l'amitié organisée par l'association de patchwork de Bonnat le mardi 18 octobre.

Chacune d'elles avait préparé 4 petits carrés selon les explications données afin de confectionner 8 panneaux différents. A la fin de la journée, un tirage au sort a permis à 8 adhérentes de repartir avec l'un de ces patchworks fabriqués en commun et à terminer.

Au cours de la journée c'est dans une bonne ambiance qu'elles ont réalisé un travail personnel : une boîte « sapin » dans laquelle elles pourront glisser un petit cadeau.

Contact : M^{me} Liliane ROUGIER : 05 55 62 11 15



Les boîtes "cadeaux" réalisées au cours de la tournée



Travail collectif



Les "quiltieuses" au travail



Sans être nouveau, un problème semble, aujourd'hui, n'émouvoir personne, à savoir la raréfaction, voire la disparition par endroits, de la truite fario.

Ce salmonidé fit pourtant la réputation de notre département doté, il est vrai, d'un réseau hydrographique particulièrement adapté aux conditions de vie, de migration et de reproduction de la truite. En effet, la grande majorité des cours d'eau de notre département est classée en 1^{ère} catégorie, c'est-à-dire, théoriquement, essentiellement habitée par des salmonidés, donc par la truite fario.

Dans nos cours d'eau, la truite avait le bonheur de vivre dans des eaux froides et riches en oxygène, à des températures estivales inférieures à 18° C. Aujourd'hui, ce n'est plus vraiment le cas.

Pour ce qui est du réchauffement de l'eau, il suffit de mesurer la température de l'eau entrant dans un étang et de celle qui en sort. L'été, la différence peut aller jusqu'à 13° C. Pour les étangs équipés d'un moine, l'eau rejetée est celle du fond donc plus froide théoriquement, mais plus on évacue l'eau froide, plus celle qui reste se réchauffe et s'évapore rapidement, sinon où est la logique? Et puis, venant du fond de l'étang, elle est désoxygénée, parfois même chargée de gaz nocifs ou de métaux lourds. Ainsi produit-on des conditions létales pour la truite fario.

Quant aux conditions de reproduction de la truite, elles sont malheureusement très souvent défavorables. Dès octobre, c'est la recherche des frayères qui demandent un substrat granulométrique propre. Or, c'est la période du début des vidanges et donc de déversement de vase qui va recouvrir et détruire le frai.

Et, quand la reproduction s'effectue dans de bonnes conditions car il n'y a pas d'étang sur tous les ruisseaux, se pose alors le problème de la richesse de l'eau en aliments.

Durant la première année de sa vie, la truitelle se nourrit exclusivement d'animaux inférieurs : larves de phryganes, amphipodes (gammare), proies ailées (mouches et autres). En vieillissant, il faut de plus en plus de poisson fourrage (chabots, vairons, goujons, congénères), des petits mammifères, des salamandres voire même de petits oiseaux.

Or, dès l'instant où on ne sait toujours pas réduire l'utilisation de produits chimiques, ce qui s'ajoute au réchauffement climatique, on détériore sérieusement la chaîne alimentaire de l'eau.

Ainsi, la diminution du plancton végétal: le phytoplancton, base même de la vie sur terre, conduit à la raréfaction voire même à la disparition de chaque niveau trophique. Le phytoplancton sert en effet de nourriture aux herbivores microscopiques : le zooplancton. Lui-même alimente les consommateurs du 2^{ème} ordre: chabots, vairons, goujons... qui font le bonheur des superprédateurs dont fait partie la truite.

En conséquence, chaque année, à l'AAPPMA de Bonnat, nous avons recours au pisciculteur afin qu'il nous aide dans la réintroduction de la truite sur nos cours d'eau : truites de dimension, prêtes à être capturées dès leur lâcher, ou truitelles d'automne, tout en sachant que l'introduction de truites de souche différente de celle présente à l'origine conduit à des hybrides divers et variés.

Darabasz Jacques



Les activités du CDF du second trimestre ont été bien appréciées avec dans l'ensemble une bonne fréquentation.

L'été a commencé avec l'exposition Estiv'arts pendant quatre semaines avec beaucoup de visites comme les autres années.

Nous avons participé le 13 juillet à la fête des associations organisée par la Mairie et le club de football de Bonnat.

Le 31 juillet a vu au Château de Mornay après plus de quinze ans d'absence une nouvelle fête de la Chasse et de la nature organisée par l'ACCA de Bonnat et le Comité des Fêtes.

Cette manifestation a rencontré un franc succès avec deux mille visiteurs dans un cadre qui se prête admirablement bien à un tel thème.

Quatre cents chiens environ étaient présents, meutes et équipages, une messe de St Hubert a eu lieu dans la cour du château.

Les tigres qui participaient au spectacle du Puy du Fou ont été admirés de tous et ont impressionné les enfants.

Il va sans dire que cette fête sera reconduite l'année prochaine avec le souci d'améliorer, avec de nouvelles idées et en espérant toujours avoir une météo clémente élément essentiel d'une réussite.

L'ACCA et le CDF remercient encore tous les participants, organisateurs et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Notre fête patronale de St Sylvain a débuté samedi soir avec le feu d'artifice et le repas dansant qui s'est terminé tard dans la nuit.

Dimanche matin les musiciens de Bonnat/Bussière vous ont réveillé en fanfare, après quoi nous avons eu notre traditionnel vide grenier brocante.

L'après midi le groupe « Tropic couleurs » a animé la fête avec beaucoup d'énergie, les Antilles étaient à Bonnat, la fatigue de la retraite aux flambeaux et du réveil en fanfare étant oubliés notre entente musicale Bonnat /Bussière a joué jusqu'au soir devant leur fidèle public.

Tous avec le corso fleuri et les enfants nous sommes allés faire un coucou aux résidents de Las Mélaïes qui nous attendaient avec beaucoup d'impatience.

Nous avons été bien accueillis par la Direction de la résidence et ses employés et nous les en remercions chaleureusement.

Le Comité des fêtes vous rappelle qu'il y a deux séances de cinéma par mois une pour les adultes le soir et une pour les enfants en après midi.

Notre thé dansant d'automne avec l'orchestre Martial SIMON a satisfait des danseurs bien confirmés.

L'année se terminera par un marché de Noël le 3 décembre et nous en profitons tout le comité des fêtes et moi même pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les nouveaux bénévoles qui souhaitent nous rejoindre sont invités à notre Assemblée Générale en début d'année prochaine dont la date sera communiquée environ quinze jours avant.

La Présidente PILAT Hélène



C'est sous un soleil plus que généreux que s'est déroulée la 46^{ème} édition de la Foire Primée de Bonnat qui, en dépit des lourds problèmes que traverse le monde de l'élevage (crise économique, sécheresse exceptionnelle entre autres), et du fait que c'était jour de rentrée des classes, a connu un remarquable succès. Le foirail et ses abords accueillaient 132 bovins dont plusieurs reproducteurs qui concourent régulièrement au niveau régional voire national. Mais c'est du côté des ovins qu'on n'avait pas vu pareille présentation depuis longtemps : pas moins de 143 animaux représentant les races les plus communément élevées en Creuse, Indre ou Cher, garnissaient les parcs tandis que non loin, les porcs faisaient eux-aussi un retour remarqué avec 3 truies seulement mais 65 porcelets dont des tout-petits avec leur mère. Peu d'équidés mais un bel éventail d'animaux de basse-cour, lapins et volailles, complétaient la présentation, attirant un très nombreux public. Bien sûr, la foire commerciale en retirait elle aussi du bénéfice, tout comme les exposants de matériel et produits agricoles. Les élus ayant pu se rendre



disponibles (rentrée oblige), dont le Préfet de la Creuse, le député et le vice-président du Conseil Départemental, n'ont pu que féliciter les éleveurs d'avoir répondu de si belle manière à ce rendez-vous incontournable de la rentrée agricole locale, préparé minutieusement de longue date par toute l'équipe de bénévoles rassemblée autour de son président Gérard Brosset.

Contact : 05 55 62 10 36

CVAD



Présentation de l'Association CVAD

L'association a pour but de contribuer au maintien à domicile des personnes dépendantes, âgées ou handicapées. Son action de proximité, son attitude de respect, ses interventions individualisées lui permettent aujourd'hui d'avoir, avec ses bénéficiaires, une véritable relation de confiance.

Nous intervenons également chez des personnes actives, afin de les soulager dans les tâches de la vie quotidienne, et assurons la garde d'enfants. Vous pouvez ainsi bénéficier d'avantages fiscaux (50% de réduction ou crédit d'impôt).

Nous répondons à vos besoins en proposant différentes prestations :

- Entretien courant du logement
- Entretien du linge : petits travaux de couture, lessive, repassage
- Aide aux courses
- Aide à la préparation de repas
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Aide aux déplacements
- Aides aux démarches administratives simples

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'aides financières de la part de :

- Votre caisse de retraite
- Le Conseil Départemental
- La CPAM
- Votre mutuelle

Nous intervenons sur la totalité du canton de Bonnat.

EXBEN (Expression des Bénéficiaires)

L'association organise une réunion récréative et informative qui permet aux bénéficiaires de l'association de se retrouver pour partager un moment convivial. Un après-midi par trimestre, ils assistent dans un premier temps à une intervention sur divers sujets (l'alimentation, la prévention sur les risques de chute au domicile...) puis ils se rassemblent autour d'un jeu (belote, dominos) et la réunion prend fin avec le partage d'un goûter.



Partie de cartes et de dominos entre bénéficiaires et membres du conseil d'administration de l'association



Intervention d'un accordéoniste en mars 2016

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :
Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
par téléphone au 05.55.62.80.72, par mail : accueil@cvad23.fr, ou dans nos locaux situés
12/14 Place de la Fontaine – 23220 BONNAT

L'association CVAD
compte aujourd'hui
330 bénéficiaires et
90 salariés.

Questions pour un champion

Les Samedis après-midi ! Qu'il fasse du soleil, qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, venez prendre votre dose de bonne humeur hebdomadaire au Club Questions pour un Champion de Bonnat.

Le seul en Creuse.

Vous arrivez avec vos connaissances et vos soucis, et vous repartez avec un nouveau savoir et des rires plein la tête.

Et personne, ne juge personne !

Alors, venez vérifier gratuitement par vous-même, que nous jouons sérieusement, mais ne nous prenons pas du tout au sérieux.

L'entrée est libre, et vous êtes les bienvenus. Les plots vous attendent.

Si vous voulez nous rejoindre le samedi à partir de 14 heures, contactez :

Pierre Sencier au 05 44 30 00 73, canard23@yahoo.fr ou

Ginette Lefevre au 06 81 61 20 48



Société Sportive de Bonnat Section Foot



Dans notre dernier article (le seul) fin 2014, quelques mois après la création de cette section, nous évoquons les mots suivants : pérennisation, création d'une deuxième équipe masculine senior et d'une équipe féminine, montée de l'équipe première en division supérieure.

En 2016, pour cette troisième saison, je suis heureux de vous dire objectifs atteints (Cf. photo équipe féminine). La pérennisation d'un club est un combat de tous les jours et personne ne peut se prévaloir que c'est fait, alors nous travaillons toujours et nous nous efforçons à ce que chacun trouve sa place dans notre club.

Une date récurrente est apparue dans le calendrier Bonnachon des manifestations, chaque troisième samedi de Mars nous vous invitons à partager un fondu frites, l'invitation est lancée, nous vous attendons nombreux.

Quelle est notre feuille de route pour ces prochaines années ? Nous espérons dans un petit coin de notre tête atteindre au moins la première division de district afin que les joueurs de football Bonnachons se posent moins la question où pratiquer ce sport, sachant que les futures installations mises à notre disposition seront un atout sans aucun doute.

Si vous voulez nous rejoindre pour compléter notre équipe dirigeante ou pratiquer le football, contactez-nous.

Nous tenons à remercier les nombreux supporters qui nous soutiennent chaque week-end, n'hésitez pas à venir les rejoindre pour passer un bon moment.

Contact : Franck ROUSSILLAT : 05 55 52 95 36

Le club de Badminton de Bonnat a clôturé sa saison 2015/2016 par une journée tournoi déguisée. De nombreux adhérents ont répondu à l'appel, ce qui a permis d'avoir une très bonne journée qui s'est conclue par un barbecue.



Les NOUVELLES DU CLUB

La nouvelle saison 2016/2017 est déjà engagée, avec une cinquantaine de pratiquants et la ré-affiliation de l'école de Badminton avec deux étoiles sur cinq possibles, ce qui classe l'école du SSBaB23 23^{ème} sur les 154 existantes en Nouvelle Aquitaine.

Qui dit nouvelle région dit nouveaux tarifs appliqués. La Creuse était loin des autres en matière de tarification et de ce fait la nouvelle région nous a demandé de nous aligner sur ses tarifs, ce qui donne :



ADULTES : 73 €, JEUNES DE PLUS DE 9ANS : 50€, et pour LES MOINS DE 9 ANS : 40€

Pour les créneaux:

Le Lundi de 17h30 à 19h00 : entraînement jeunes encadrés par quatre à cinq personnes dont trois diplômées.
Le mardi de 19h00 à 20h00 : entraînement technique et physique suivi de 20h00 à 22h00 pour tous.
Le samedi de 10h00 à 12h00 : loisir plus familial, mais il est possible d'avoir un entraînement de base.

Le club est engagé sur des interclubs de manière loisirs, car les compétiteurs ne sont pas assez disponibles pour s'engager de manière sérieuse.

Le club a cette année beaucoup de jeunes, qui sont sérieux et travailleurs à l'entraînement.

Pour preuve, premier tournoi départemental et Alexandre CARON termine premier en Minime, tandis que Léa GIRY se hisse à une très belle quatrième place pour son premier tournoi. N'oublions pas les autres qui ont montré de belles choses. J'espère que cela va lancer les autres jeunes dans la compétition.

Si les jeunes sont nombreux, ce n'est pas le cas des adultes. Il existe toujours un noyau de compétiteurs et un noyau de loisirs, mais moins nombreux que par le passé.

Le SSBaB23 recevra cette année le Noël du badminton creusois (le samedi 17 décembre), le championnat départemental adultes (14 et 15 janvier 2017), le championnat départemental jeunes (04 et 05 février 2017), une étape du tournoi régional (06 et 07 mai 2017)

Venez essayer ce sport en plein essor, le club vous permet un essai sur trois séances, vous prête les raquettes et les volants, et en plus vous accompagne dans votre initiation.

Le président du SSBaB23

Yannick SELLIER

Section Handball Bonnat

Créée depuis septembre 2015, rattachée à la Section Sportive de BONNAT, la Section Handball

comprend actuellement une équipe de LOISIRS mixte (de 16 à 99 ans), qui s'entraîne tous les mercredis au complexe sportif de 21H00 à 23H00. Cette équipe participe à des matchs amicaux ainsi qu'à des tournois tout au cours de la saison, et ce, sous le régime de la convivialité.

Affiliée à la Fédération Française de Handball, cette section est en mesure d'accueillir des équipes compétitives.

Renseignements : ANDRE Eric au 06 12 56 59 99 .

Site internet : dans moteur de recherche, tapez : Section handball Bonnat.



La Boule Bonnachonne



La Boule Bonnachonne est une association affiliée à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, le but étant de pratiquer la pétanque en compétition. Elle a été créée en septembre 2015 et se compose de 27 adhérents.

Le Conseil Départemental de la Creuse nous a loué l'ancien gymnase du collège vacant depuis plusieurs années afin d'en faire un boulodrome. Grâce au soutien de plusieurs artisans bonnachs, nos pistes de jeux sont prêtes depuis début septembre et nous permettent de nous entraîner les mercredis, vendredis et dimanches, de recevoir pour nos championnats hivernaux et d'organiser des concours.

L'année 2017 va s'ouvrir avec un bon nombre de projets. L'effectif va exploser, de 2 équipes nous allons passer à 5 ou 6, une équipe vétérans et une équipe féminine.

Dans le but de structurer notre club et d'optimiser l'utilisation du boulodrome, nous allons créer une école de pétanque et aimerions accueillir les enfants des écoles et du collège afin de

leur faire découvrir notre sport pendant leurs heures de sport, d'A.S ou d'activités périscolaires.

Les animations proposées en 2016 seront reconduites en 2017 : en février soirée paella, en juin les « 10 heures de Bonnat » (concours réservé aux licenciés), 2 concours mensuels seniors (dimanche) et vétérans (mercredi) pendant la saison hivernale ainsi que divers concours pour les non initiés.

La Boule Bonnachonne vous souhaite ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Contact : M. NICOLE Sébastien : 06 58 47 99 01



Yoga Bonnat

Une nouvelle association est née à Bonnat, qui complète l'offre déjà très fournie en matière d'activités à caractère sportif, avec la création de "YOGA BONNAT".

Les vertus universelles du yoga sont bien connues et si on peut mieux vivre avec le yoga, on peut aussi, cerise sur le gâteau, "réveiller" les forces qui sommeillent en nous.

Yoga signifie à la fois unir et maîtriser, psychothérapie comportementale et rééducation corporelle pour associer le corps et l'esprit dans un même travail.

Discipline non réservée aux seuls initiés le yoga doit être considéré comme une méthode qui fournit à chacun des outils (exercices physiques et respiratoires...) et des règles d'hygiène

de vie. Tous ces éléments doivent être adaptés à chaque individu en fonction de son âge et de son état de santé.

Les effets bénéfiques du yoga sont nombreux et si vous voulez les découvrir rejoignez nous au Complexe Sportif des 2 Vallées chaque vendredi de 10h00 à 11h00. Les cours sont dispensés par Alain CHAPELET notre professeur jovial et reconnu.

Attention, le nombre de places est limité par la capacité de la salle attribuée.

Contacts : Georges au 06 32 35 02 25 et Ginette au 06 81 61 20 48 (séance de découverte gratuite)



C'est quoi pour vous une bibliothèque?
Et d'ailleurs, dit-t-on bibliothèque ou médiathèque ?

Bibliothèque, sans aucun doute, parce que vous pouvez emprunter des documents papier ; des livres, des magazines, des bandes dessinées etc... (ça, c'était facile) mais, me direz vous, « j'emprunte aussi des CD, des DVD, et je peux accéder à internet » donc... c'est aussi une médiathèque.

En bref

Étude

La Lecture rajeunit le cerveau



Lire un chapitre par jour pourrait augmenter votre espérance de vie de deux ans. Telle est la conclusion d'une étude menée par la prestigieuse université américaine de Yale et publiée dans la revue Social Science and Medicine. En observant les habitudes de lecture de 3635 bibliophiles âgés de 50 ans, les chercheurs ont pu constater que les personnes lisant plus de 3 h 30 par semaine diminuaient de 23 % leurs risques de mortalité.

Mais, la biblio-médiathèque de Bonnat c'est aussi « un lieu où... « j'ai vu une exposition photo, écouté pour la première fois un conteur, participé à un atelier (coloriage, jeux de société etc...) » « je suis venue avec mon bébé écouter des histoires » dit cette maman, « j'ai découvert des auteurs lors d'un P'tit déj un samedi matin etc... »

« C'était un bien agréable moment entre chez moi et mon travail » « pendant deux heures, j'ai oublié tous mes soucis ! » dit Edith « j'ai bien ri avec vous » « ...tiens je savais pas que vous aviez acheté le dernier livre qui a eu un prix littéraire cette année ! » remarque Jean Claude.

Oui, ces petites phrases prouvent qu'une bibliothèque c'est un lieu d'échange ou l'on s'enrichit des uns des autres, où l'on découvre ou redécouvre le plaisir de lire, on communique et où l'on se sent bien.

A propos, je vous invite à lire (tiens, tiens) ce petit article déniché par Christine, bénévole à la bibliothèque, après cela, aller à la Biblio-média-lieu-thèque (dur, dur) et pratiquer la lecture de manière quotidienne devraient figurer sur les toutes les ordonnances des médecins!

Bonnes lectures, et belles rencontres à vous tous.

Nathalie et les bénévoles.

À bientôt



Moto Club des 2 Creuse

Après une brillante 3ème place lors de l'inter-village de Saint Sulpice le Dunois, le MC 2 CREUSE a invité ses bénévoles fin août autour d'une paella pour les remercier de leur participation à la préparation de l'enduro 2016. Présence également du moto club au concours de pétanque inter-associations.

Puis début Octobre c'est sur les motos que nous nous sommes retrouvés pour notre randonnée annuelle. Nous sommes partis sous une pluie battante pour enfin trouver le soleil pour ce parcours de 250 kms. Belle balade sur les routes longeant les rivières Creuse, Gartempe et Anglin jusqu'au village d'Angle sur Anglin pour un retour sur Bonnat.

L'enduro 2017 est en préparation, le parcours est en cours de validation par les communes traversées : Bonnat, Champsanglard, Genouillac, Chéniers, Lourdoueix Saint Pierre, Mortroux, Moutier Malcard et Malval.

Quelques dates à noter :

Samedi 22 Avril : journée de nettoyage des spéciales

Samedi 6 Mai : Journée de nettoyage des chemins

Samedi 27 Mai : 33^{ème} Enduro de BONNAT

Le jour de la course, nous avons besoin de personnel pour les contrôles administratif et technique, pour tenir les contrôles de passage et horaire, pour sécuriser les spéciales. Tous les bénévoles intéressés pour participer à ces rendez-vous sont les bienvenus il suffit de le signaler à une personne du MC2C.

Contact : M. ALABRE Vincent - vincent.alabre@gmail.com





Le club de basket a organisé les finales de la coupe de la Creuse de basket les 11 et 12 juin. Malheureusement, l'équipe fanion a échoué de justesse contre les AEL. Tout le club remercie l'ensemble des supporters et la société de musique pour ce moment magique.

Les 2 et 3 septembre les équipes de la Berrichonne de Châteauroux, Boulazac, La Charité et du CSP sont venues s'affronter lors du tournoi des DRYADES. En parallèle, a eu lieu le tournoi Damien LACAUD



NOUVEAU

BASKET LOISIR LE JEUDI DE 20H A 22H !!!

PROGRAMME DE LA SEMAINE AU CLUB :

- LUNDI : seniors de 21h à 23h
 - MARDI : benjamins et babys de 17h30 à 19h
 - MERCREDI : mini poussins et poussins de 17h à 18h30
 - JEUDI : basket loisir pour adultes de 20h à 22h
 - VENDREDI : mini poussins et poussins de 18h à 19h30
benjamins à Chatelus Malvaleix de 18h à 19h30
seniors filles de 19h30 à 21h
senior garçons de 21h à 23h
 - SAMEDI : MATCHS !!! venez nous supporter !!!
- Renseignements : N Lacaud 06-12-90-39-58

Club Grandsagne 2000

Comme chaque été le club Grandsagne 2000 a organisé son repas champêtre avec les habitués et de nouveaux habitants du village. Cela permet de se connaître un peu mieux et de passer un bon moment de détente en mettant de côté les soucis quotidiens. Une trentaine de convives a partagé le repas préparé par les membres de l'association. Fin juin cinq équipes de pétanque se sont affrontées sur le terrain bien entretenu par des volontaires. Le club souhaite que la jeune génération prenne la relève et apporte un souffle nouveau.

Le Bureau



Recensement Militaire

Objectif Citoyen !!

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
GÉNÉRAL DIRECTION DES RECRUTEMENTS
DIRECTORAT GÉNÉRAL DES RECRUTEMENTS

DEFENSE.GOV.FR

Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Centre du service national de Limoges
88, rue du pont Saint Martial 87000 Limoges

Accueil public : tél : 05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
Le vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31/12/2016 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Une permanence se tiendra en mairie, le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h.

Pour voter pensez à vous inscrire !



Dans votre mairie, avant le 31 décembre

Cambriolage



Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Depuis le 22 décembre 2015, une navette de mobilité à disposition de tous et gratuite a été mise en service. Elle permet à toutes les personnes des villages de la commune de se rendre dans le bourg de Bonnat.

Trois points d'arrêts sont prévus : Place de la Fontaine (mairie), carrefour rue Grande/Avenue du Château (Crédit Agricole), Haut du Bourg (parking Intermarché).

Ce service est également ouvert aux personnes du bourg qui souhaitent faire la liaison entre le haut du bourg et le centre bourg ou vice-versa. Il est possible pour les personnes du bourg qui ont des difficultés à se déplacer d'être prises en charge et déposées à leur domicile. Pour cela, il suffit juste de téléphoner à la mairie la veille du déplacement pour s'inscrire.

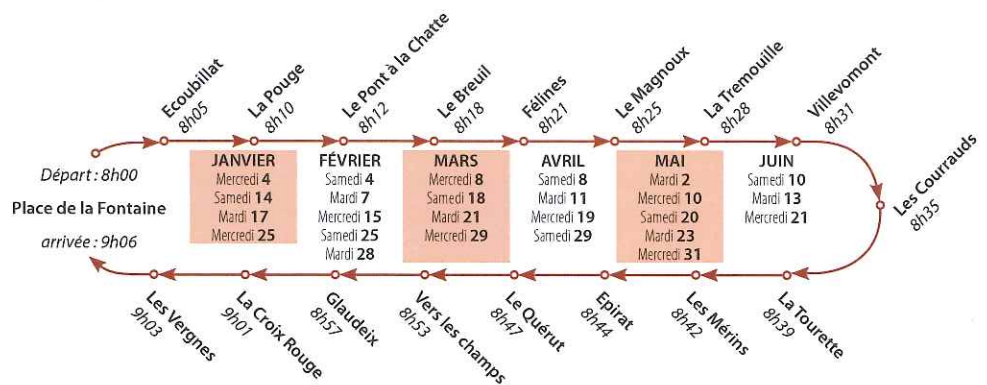
Le week-end le véhicule est à la disposition des associations. Elles ont à leur charge les frais de carburant et la désignation du chauffeur.

Afin d'améliorer ce service, vous trouverez un coupon à compléter et à retourner soit à la Mairie soit à la conductrice de la Bonnavette.

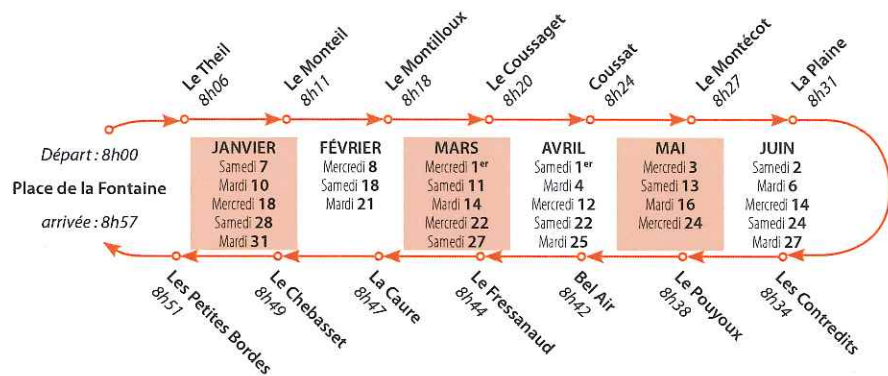


Planning 1^{er} Semestre 2017

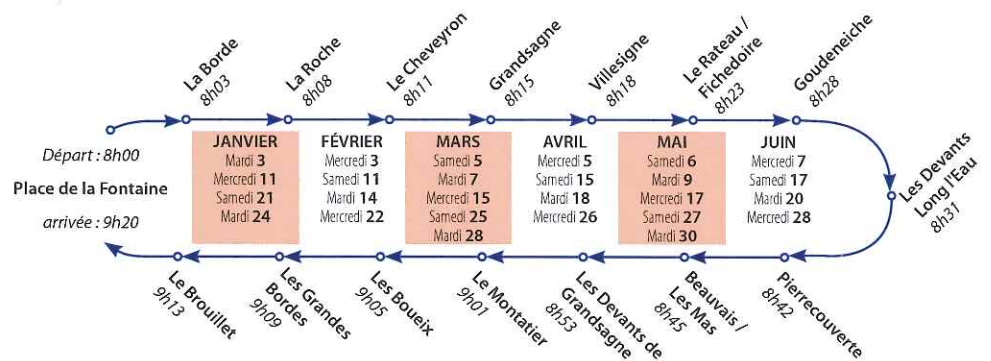
Tournée 1



Tournée 2



Tournée 3



SONDAGE BONNAVETTE

Utilisez-vous ce service ?

OUI

NON

Si non pour quelles raisons ?

- Horaires
- Jours
- Utilité du service
- Autres : Veuillez préciser :

Vos suggestions pour améliorer ce service :

Bloctel

Bloctel : Un service gratuit pour mettre fin au démarchage téléphonique.
 A compter du 1er juin, les consommateurs peuvent s'opposer au démarchage téléphonique sur téléphone fixe ou portable via le service gratuit **Bloctel**.

Sur le site www.bloctel.gouv.fr, il suffit d'entrer vos numéros fixes et mobiles sur lesquels vous ne souhaitez plus être démarché téléphoniquement. Vous êtes ainsi protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après confirmation de l'inscription. Vous avez alors accès à votre espace personnel en ligne qui vous permet de consulter ou modifier vos données et de rajouter, s'il y a lieu un autre numéro sur la liste d'opposition.

L'inscription est valable 3 ans, 3 mois avant l'expiration vous serez contacté par mail pour éventuellement renouveler votre inscription.

Tiers lieu des Portes de la Creuse

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche travaille actuellement sur un nouveau projet : la création d'un tiers-lieu sur la commune de Bonnat.

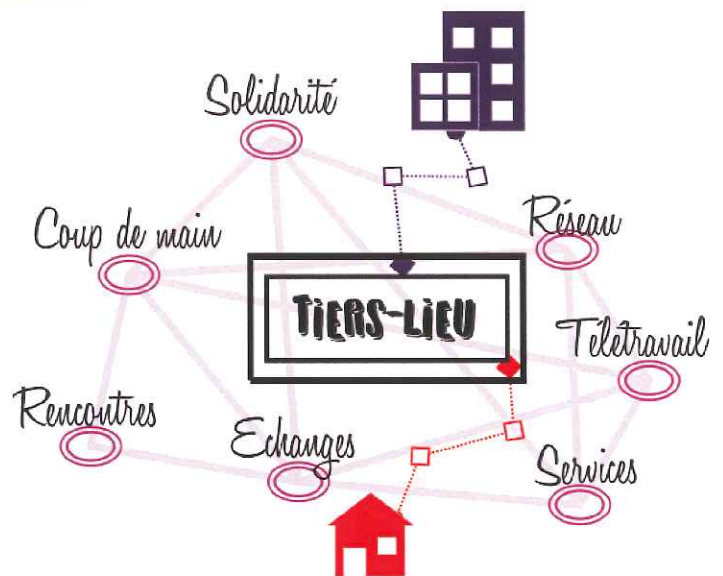
Le tiers-lieu fait référence à un « troisième lieu » qui se distingue de la maison et du travail.

C'est un lieu de rencontres qui peut-être comparé aux cafés et bistrot de par les liens qui se créent entre les gens.

Il peut accueillir du coworking, du télétravail, de l'échange de connaissances, ou toute autre activité pouvant fédérer les habitants du territoire autour d'un lieu en créant une communauté. Ainsi, les futurs usagers s'impliquent pour le créer, le faire vivre et y apporter de nouvelles activités.

C'est pourquoi nous cherchons actuellement des personnes intéressées par le montage d'un tel projet.

Alors, que la notion de tiers-lieu vous intrigue ou soit déjà pour vous une évidence, que vous ayez envie de donner vie à ce lieu ou juste suivre son évolution, n'hésitez pas à nous contacter à la communauté de communes, 05.55.80.88.01 ou portesdelacreuse.tourisme@orange.fr, ou à vous faire connaître auprès de la mairie qui nous transmettra vos coordonnées, au 05.55.62.10.38 ou mairie-de-bonnat@wanadoo.fr.



Memento

URGENCES

Police secours ou Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 (poste fixe) **112** (portable)
S.A.M.U. : 15
Médecin de garde: 05 55 41 82 02
 ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/
Pharmacie de garde : 32 37 ou www.3237.fr
Chirurgien dentiste de garde : 15
 ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/
Centre antipoison de Toulouse : 05 61 77 74 47
Enfants disparus : 116000

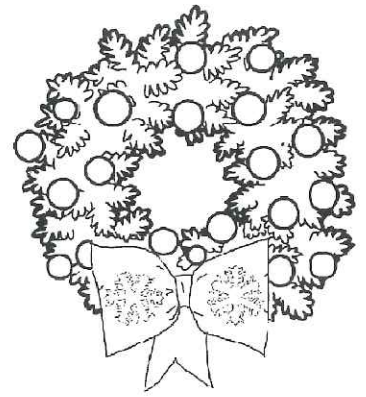
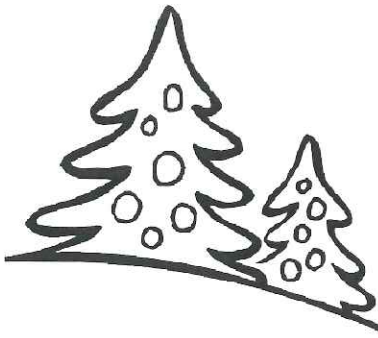
DEPANNAGE

E.R.D.F. : urgence-dépannage : 09 72 67 50 23
G.R.D.F. : 0 800 47 33 33
SAUR : 05 87 23 10 09

INFO SERVICE

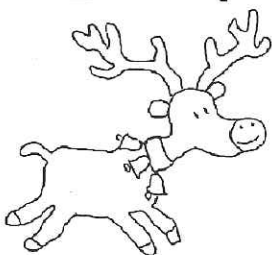
Mairie : 05 55 62 10 38
École élémentaire : 05 55 62 17 28
Garderie : 05 55 62 17 28
École maternelle : 05 55 81 20 95
Collège Enseignement Général : 05 55 62 12 94
Bibliothèque Municipale « Mille Pages » :
05 55 81 09 56
Trésor Public : 05 55 62 12 87
La Poste : 05 55 62 12 89
Aide à domicile :
Choisir de Vivre À Domicile : 05 55 62 80 72
Service de Soins À Domicile : 05 55 80 84 51

AMUSE-TOI !



N

L



O

E

